



PRÉAVIS DE GRÈVE

A Paris, le 02/09/2025

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions légales, L'Élan Commun dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agent-es de notre ministère ainsi que de ses établissements sous tutelle, à compter du 10 septembre 2025 à 00 h et jusqu'au 31 décembre 2025 inclus, afin de permettre à chacun-e de faire valoir son droit de grève.

Motifs du préavis

Ce préavis s'appuie sur les mesures annoncées dans le cadre du plan d'austérité national, telles que recensées sur [StopBudgetBayrou.fr](https://stopbudgetbayrou.fr), qui auraient un impact social particulièrement destructeur :

- Suppression de deux jours fériés (lundi de Pâques, 8 mai) : atteinte au droit au repos collectif et au pouvoir d'achat, symbole du « travailler plus pour gagner moins » ;
- Gel des prestations sociales (allocations familiales, logement, RSA, prime d'activité, etc.), avec le projet de fusion en une allocation sociale unifiée (ASU) : baisse réelle des ressources pour les ménages, particulièrement les plus précaires ;
- Désindexation des pensions de retraite provoquant un abattement de 10 % sur les petites pensions et « année blanche » pour les prestations sociales : perte sensible de pouvoir d'achat ;
- Gel des salaires des fonctionnaires et contractuel-les : aggravation de la dégradation des rémunérations ;
- Doublement des franchises médicales (de 50 € à 100 € par an) et réduction de la couverture des ALD : renforcement des inégalités d'accès aux soins ;
- Remise en cause de la cinquième semaine de congés payés, avec une possible monétisation : recul social inédit ;
- Maintien du jour de carence, retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), en vigueur depuis 2008 ;



Revendications

Au regard de ces atteintes aux droits sociaux et au service public, L'Élan Commun exige :

- L'abandon immédiat des suppressions de jours fériés, du gel des salaires et prestations, du doublement des franchises médicales et des reculs en matière de congés payés ;
- La réindexation des salaires, des pensions et des prestations sociales sur l'inflation réelle ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- La revalorisation du point d'indice avec rattrapage pour compenser l'inflation depuis 10 ans pour arrêter la paupérisation de tous les agents de la fonction publique ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans ;
- La défense et le maintien de la cinquième semaine de congés payés et des acquis sociaux fondamentaux ;
- Une justice fiscale effective : contribution accrue des plus hauts patrimoines, rétablissement d'un impôt sur la fortune, conditionnalité stricte des aides aux entreprises y compris pour l'apprentissage ;
- La transparence et l'évaluation de l'ensemble des aides publiques aux entreprises (estimées à 211 milliards €/an) afin de garantir leur efficacité sociale, environnementale et en matière d'emploi ;
- Le renforcement du service public à travers la création d'emplois publics.
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent-es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des services publics afin de garantir une réponse aux besoins de la population.

Champ d'application

Ce préavis couvre l'ensemble des agent-es du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et des établissements placés sous sa tutelle.

Par ailleurs, un préavis de grève a été déposé, le 08/07/2025, au niveau de l'enseignement agricole.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

l'élan commun,



unies & engagées

pour le service public et ses agent-es
pour la transformation sociale et environnementale